

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 87 • mai 2017

SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES MÉDIAS POUR LA PAIX



LE MAINTIEN DE LA PAIX EST **RENTABLE**, MAIS DOIT
S'ADAPTER À LA NOUVELLE **RÉALITÉ**

GAO : LES MÉDIAS S'ENGAGENT À FACILITER AUX CITOYENS
L'ACCÈS À LA JUSTICE

KIDAL : SENSIBILISATION DES PARTIES SIGNATAIRES DE
L'ACCORD AU RESPECT DES **DROITS DE L'HOMME**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 TOMBOUCTOU : EQUIPER LES RADIOS LOCALES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION DES POPULATIONS

5 LE MAINTIEN DE LA PAIX EST RENTABLE, MAIS DOIT S'ADAPTER À LA NOUVELLE RÉALITÉ

7 MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS DES NATIONS UNIES

9 TOMBOUCTOU : 300 ÉLÈVES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE, ALPHA DAOUNA SENSIBILISÉS SUR L'HYGIÈNE DENTAIRE

10 GAO : LES MÉDIAS S'ENGAGENT À FACILITER AUX CITOYENS L'ACCÈS À LA JUSTICE

12 KIDAL : SENSIBILISATION DES PARTIES SIGNATAIRES DE L'ACCORD AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

13 EN BREF



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

TOMBOUCTOU : EQUIPER LES RADIOS LOCALES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION DES POPULATIONS



Le 29 mai dernier, la Division de l'Information Publique (PIO) de la MINUSMA a procédé à la remise officielle de trois projets de renforcement de capacités opérationnelles et techniques de 24 radios communautaires et associatives de la région de Tombouctou. Financés à hauteur de 73.000.000 de F CFA par le Bureau de la Communication et de l'Information Publique, cette action s'inscrit dans le cadre des projets à impact rapide (QIP) de la Mission onusienne au Mali.

La cérémonie de remise s'est déroulée à la Mairie de Tombouctou, réunissant le préfet de la ville, représentant le gouverneur, le Maire, les représentants de la société civile, des notables, les responsables des radios bénéficiaires des cinq cercles de la région, le coordonnateur régional de l'URTEL ainsi que M. Riccardo Maia, le Chef de Bureau régional de la MINUSMA accompagné de ses collègues civils.

« Cette générosité de la MINUSMA vous permettra d'atteindre nos populations qui ont vécu souvent le calvaire, que vous devriez aider en résilience, aider à rester dans la Paix, dans le calme et surtout, dans le cadre d'une solidarité agissante pour le développement », a déclaré M. Amadou DICKO, préfet de Tombouctou.

Les radios de la région de Tombouctou ont été victimes de la crise que le Mali a connue en 2012. Si certaines ont bénéficié d'appui çà et là, le plus grand nombre dit "fonctionnel" à l'époque n'en ont pas fait partie. Cette situation est venue s'ajouter à l'état précaire des matériels bien avant cette période difficile.

En effet, chacune de ses stations a subi des dommages lors de la crise, en l'occurrence, la destruction ou le pillage des matériels de production. « Cette action s'inscrit dans une logique de coopération entre la MINUSMA et la

LE MAINTIEN DE LA PAIX EST RENTABLE, MAIS DOIT S'ADAPTER À LA NOUVELLE RÉALITÉ



Lorsqu'en janvier, je suis entré dans le bâtiment du Secrétariat de l'ONU pour la première fois en tant que Secrétaire général, mon premier geste a été de déposer une couronne de fleurs en hommage au plus de 3 500 fonctionnaires des Nations Unies qui ont perdu la vie au service de la paix. La même semaine, deux Casques bleus ont été tués en République centrafricaine, où leur mission était d'empêcher que des affrontements violents entre communautés ne dégénèrent en massacres. Face à des groupes armés qui s'entretenant ou s'en prennent aux civils, les Casques bleus des Nations Unies mettent chaque jour leur vie en danger.

Les opérations de maintien de la paix ont permis de sauver et d'améliorer de nombreuses vies au cours de ces soixante-dix dernières années; de nombreuses familles ravagées par la guerre ont pu recommencer leur vie. Des études indépendantes ont montré l'intérêt des opérations de maintien de la paix : elles empêchent la violence de se propager et réduisent de 90 % le nombre de civils tués par rapport à la période avant leur déploiement.

Nous savons également que le maintien de la paix est efficace comparé à son coût. Le budget de maintien de la paix de l'ONU est inférieur à 0,5 % des dépenses militaires mondiales, et il est réparti entre tous les 193 États Membres. Aux États-Unis, des études montrent que les missions de maintien de la paix sont environ 8 fois plus efficaces par rapport à leurs coûts que les opérations menées unilatéralement par les États-Unis. Si l'on tient compte de la croissance économique et de la prospérité qu'apportent la stabilité et la sécurité résultant du déploiement réussi de missions, cet investissement s'avère toujours payant.

Dans notre monde interdépendant, l'émergence du terrorisme mondial signifie que l'instabilité ici est une menace partout ailleurs. Les opérations de maintien de la paix sont en première ligne des efforts que nous



société civile. Il n'y a pas de citoyenneté active, de transparence dans l'action du pouvoir de l'État s'il n'y a pas d'information publique », a indiqué M. Riccardo Maia, Chef de Bureau de la MINUSMA/Tombouctou.

Exécutés par URTEL, l'Union des Radios Télévisions Libre du Mali sur une durée de trois mois, ces QIP ont concerné la fourniture de 24 émetteurs amplifiés de 300 watt, 24 tableaux de mixage de 12 pistes, 72 micros et 72 casques. Le matériel est réparti entre 24 radios des cercles de la région affiliées à l'URTEL, à savoir Gourma Rharouss, Goundam, Diré, Niafouké

et Tombouctou. « C'est la première fois que les médias de la région de Tombouctou ont bénéficié d'un appui d'une telle envergure, nous en remercions la MUNSMA. Cette réalisation va permettre à la presse de travailler dans des conditions optimales, produire des émissions de qualité et avoir une couverture souhaitable, ce qui lui permettra d'être plus proches des communautés rurales », a souligné Alhousseini Alhadji, Coordinateur Régional URTEL.

L'ORTM bénéficie aussi d'un projet de réhabilitation et d'équipement, en cours, de la part de la Mission onusienne.

déployons pour prévenir l'apparition de zones de non-droit, où l'insécurité, la criminalité transnationale et l'extrémisme peuvent prospérer. Elles sont un investissement pour la paix, la sécurité et la prospérité mondiales.

Nos missions ont contribué à ramener la stabilité et à ancrer le développement et la croissance économique, d'El Salvador à la Namibie, du Mozambique au Cambodge. Cinquante-quatre missions ont achevé leur mandat et mis fin à leurs activités; deux autres missions au Libéria et en Côte d'Ivoire vont suivre dans les mois à venir. Certes, les opérations de maintien de la paix connaissent des difficultés et présentent des lacunes, toutefois, nous devons également en reconnaître les succès.

La République centrafricaine était confrontée à la menace de génocide lorsque les soldats de la paix y sont arrivés il y a deux ans. Aujourd'hui, le pays a élu un nouveau gouvernement dans le cadre d'un processus pacifique et démocratique, et s'efforce d'aller vers la paix et la stabilité, le désarmement et l'état de droit. Notre mission, la MINUSCA, fournit un appui essentiel pour réduire la menace que constituent les groupes armés, mais la situation reste difficile. Il est terrifiant de penser aux conséquences dramatiques qu'il y aurait pu avoir si les soldats de la paix n'avaient pas été là.

Au Soudan du Sud, les soldats de la paix de l'ONU protègent plus de 200 000 civils qui ont fui leurs maisons détruites par les combats. Alors que le pays est menacé par la famine, les soldats de la paix assurent la sécurité des organismes humanitaires chargés de fournir une aide vitale.

La paix dans notre monde peut avoir l'air d'un concept abstrait. Mais, sur le terrain, cette paix est le résultat d'efforts acharnés, constants, menés dans des conditions difficiles et dangereuses. Malgré les nombreux obstacles qu'ils rencontrent, c'est sur les soldats de la paix que le monde compte pour aller là où d'autres ne peuvent pas aller ou refusent de se rendre.

Trop souvent, il y a un fossé entre nos objectifs de maintien de la paix et les moyens mis à notre disposition pour les atteindre. Souvent, les soldats de la paix sont déployés là où les parties belligérantes n'ont guère de respect pour la paix. Nos missions sont de plus en plus prises pour cible par les parties au conflit et les extrémistes violents.

Pour y remédier, nous devons entreprendre une véritable réforme stratégique, en nous appuyant sur une analyse des mandats et des ressources de nos missions ainsi que de nos partenariats avec les gouvernements et les autres acteurs. Nous devons adapter les opérations de maintien de la paix aux environnements difficiles et dangereux dans lesquels elles interviennent aujourd'hui.

Nous avons fait des réformes qui nous permettent de réduire sensiblement les coûts et de déployer rapidement des soldats de la paix. Toutefois, il reste beaucoup à faire. Je suis déterminé à travailler avec les gouvernements, les organisations régionales et d'autres partenaires pour que les opérations de maintien de la paix disposent des outils et des règles dont elles ont besoin.

Ces dernières années, l'image du maintien de la paix est ternie par des cas terribles d'exploitation et d'atteintes sexuelles, qui vont à l'encontre de toutes nos valeurs. Lutter contre ce fléau est une priorité pour l'ensemble du système des Nations Unies. J'ai présenté un plan à tous les États Membres de l'ONU, qui vise à mettre fin à l'impunité et prévoit des défenseurs des droits des victimes dans nos missions de maintien de la paix et au Siège de l'ONU. J'entends mobiliser les dirigeants du monde entier autour de ces mesures essentielles.

Lorsque, de New York à New Delhi, du Caire à Cap, on demande aux gens quelles sont leurs priorités, ils donnent la même réponse: ils veulent de la sûreté et de la sécurité, élever leurs enfants dans la paix et leur donner une éducation ainsi que des perspectives d'avenir.

Les Casques bleus des Nations Unies sont l'un des moyens par lesquels nous répondons à cette aspiration universelle et rendons le monde plus sûr pour tous.

*Mr. António Guterres is the Secretary-General of the United Nations

MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS DES NATIONS UNIES

« INVESTIR DANS LA PAIX, À TRAVERS LE MONDE »



Depuis près de 70 ans, les opérations de maintien de la paix de l'ONU se sont révélées être l'un des investissements les plus efficaces qu'ait faits la communauté internationale en faveur de la paix, de la sécurité et de la prospérité.

La demande de Casques bleus ne cesse d'augmenter au fil des années, et le nombre de soldats de la paix actuellement déployés est proche du record

historique. Les activités de maintien de la paix ont des retombées positives sur la vie de millions de personnes, partout dans le monde.

Les missions de l'ONU sont de taille variable et n'ont pas toutes le même mandat, mais elles ont toutes les mêmes objectifs : sauver des vies, protéger les populations, instaurer des conditions propices à la paix, puis s'en aller. Elles sont pensées comme des

investissements à court terme qui rapportent à long terme en créant le temps et l'espace nécessaires au déroulement des processus politiques.

À ce jour, cinquante-quatre opérations de paix des Nations Unies ont mené à bien leur mandat. Deux autres, en Côte d'Ivoire et au Libéria, fermeront bientôt, et viendront s'ajouter à la longue liste des opérations réussies, que ce soit en Angola, au Cambodge, en Croatie, en El Salvador, au Guatemala, en Namibie, en Sierra Leone, au Timor-Leste ou ailleurs.

À l'avenir, nous entendons faire davantage pour fermer les opérations qui ont atteint leurs objectifs. Nous sommes également en train de réformer et d'adapter nos missions de maintien de la paix pour les rendre plus efficaces dans les contextes de plus en plus difficiles dans lesquelles elles opèrent.

À l'heure actuelle, le budget du maintien de la paix, qui représente moins de 0,5 % des dépenses militaires mondiales, est un investissement intelligent, en ce qu'il représente une fraction de ce que coûterait le fait de laisser les conflits se propager et gâter les fruits du développement économique. Le retour sur investissement est par ailleurs décuplé par la croissance économique et la prospérité qui découlent de la stabilité et de la sécurité offertes par les missions de maintien de la paix réussies.

Nous travaillons d'arrache-pied pour que toutes nos opérations de maintien de la paix soient rentables du premier au dernier jour d'intervention. Nous cherchons en permanence à réformer, à restructurer et à réduire les coûts.

En parallèle, les soldats de la paix s'évertuent sans relâche à trouver de nouveaux moyens d'instaurer une paix durable.

Les opérations de maintien de la paix ont évolué. Initialement chargées de la seule surveillance du cessez-le-feu, elles assurent désormais la protection des civils, le désarmement des ex-combattants, la protection des droits de l'homme, la promotion de l'état de droit, l'appui à la tenue d'élections libres et régulières, la réduction des risques liés aux mines terrestres, et bien d'autres missions encore. Elles veillent également à ce que les femmes soient pleinement représentées dans les processus de paix, la vie politique et les différentes branches du gouvernement. Tous ces investissements sont indispensables à l'instauration d'une paix durable. Depuis mon entrée en fonctions au début de cette année, j'ai fait de l'éradication du fléau de l'exploitation et des atteintes sexuelles commises par

des membres du personnel de l'ONU, notamment par des Casques bleus, l'une de mes priorités absolues. Nous sommes loin d'être parfaits. Mais lorsque nous commettons des erreurs, nous en tirons les leçons, et nous nous efforçons constamment de déployer nos moyens humains et financiers non seulement de manière responsable, mais en ayant à l'esprit l'intérêt des populations et des communautés que nous servons.

Je me réjouis de travailler avec les États Membres sur cette question. Notre partenariat est essentiel au succès des missions de maintien de la paix, car ce sont les États Membres qui décident où les troupes sont envoyées, quel sera leur mandat et quelles ressources leur seront allouées. Si nous voulons honorer la promesse d'une paix durable, il est primordial que nous coopérons étroitement, tandis que sur le terrain, les soldats de la paix créent des conditions propices à l'émergence de solutions pérennes.

J'ai également inscrit sur la liste des priorités le renforcement de la présence des femmes dans les opérations de paix, que ce soit au sein des contingents, dans les effectifs de police ou comme membres du personnel civil. La parité des sexes est à elle seule un objectif essentiel, mais en outre, la présence de femmes accroît les chances d'instaurer une paix durable et réduit le nombre de cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

En cette Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, nous rendons hommage à plus de 113 000 Casques bleus, agents de la Police des Nations Unies et membres du personnel civil déployés dans 16 missions. Nous saluons les contributions apportées à nos opérations par un nombre toujours croissant d'États Membres. Nous remercions plus d'un million de femmes et d'hommes qui ont servi sous le drapeau de l'ONU avec professionnalisme, courage et dévouement depuis la création de l'Organisation, et nous rendons hommage aux plus de 3 500 soldats de la paix qui ont perdu la vie en mission.

L'année dernière, 117 soldats de la paix ont trouvé la mort, parmi lesquels des militaires, des agents de police, des fonctionnaires internationaux, des Volontaires des Nations Unies et des membres du personnel recruté sur le plan national venus de 43 pays. En 2017, le bilan s'élève jusqu'ici à 12 morts.

L'action que ces femmes et ces hommes mènent au nom de la communauté internationale est l'une des formes les plus tangibles de la détermination « à préserver les générations futures du fléau de la guerre » énoncée dans la Charte des Nations Unies. Nous leur devons tous une reconnaissance infinie.

TOMBOUCTOU : 300 ÉLÈVES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE, ALPHA DAOUNA SENSIBILISÉS SUR L'HYGIÈNE DENTAIRE



Le 24 mai dernier, le contingent nigérian de l'Hôpital de niveau II de la MINUSMA dans le Secteur Ouest, en partenariat avec le CAP Centre d'Animation Pédagogique et la Direction Régionale de la Santé de Tombouctou, a organisé une séance de sensibilisation sur l'hygiène dentaire au profit de 300 élèves de l'école fondamentale Alpha Daouna de Bella farandi.

Cette action s'inscrit dans le cadre des activités civilo-militaires qui permettent de soulager la souffrance des populations les plus vulnérables, mais aussi, de renforcer les relations entre les communautés et le personnel onusien.

L'activité s'est déroulée dans l'enceinte de l'établissement scolaire, en présence de son Directeur, du corps enseignant, ainsi que de M. Juo Basse, Brigadier General, Commandant nigérian de l'hôpital de niveau II. Il était accompagné d'une équipe médicale et du staff de la Force en charge des

activités CIMIC au sein du Secteur Ouest.

Au cours de la séance, les médecins nigériens ont informé l'assistance sur les mesures d'hygiène corporelle, dentaire et alimentaire. « Nous vous remercions pour cette initiation salutaire, car elle vient renforcer les notions déjà apprises en classe. Nous vous demandons de pérenniser cet élan dans d'autres écoles de la ville, » a dit Abdoulaye Bouya, conseiller au CAP.

A l'issue de l'activité, c'est l'ensemble des 1208 écoliers qui ont reçu des tubes de dentifrice, des brosses à dents et d'autres cadeaux. Trois cartons de médicaments composés des déparasitants et d'antipaludéens ont également été remis au Directeur de l'école par M. Juo Basse. « Ses médicaments remis vont permettre à nos élèves qui sont en situation de vulnérabilité d'accéder aux soins, » a fait savoir Oumar Ag Saloum, Directeur de l'établissement.

GAO : LES MÉDIAS S'ENGAGENT À FACILITER AUX CITOYENS L'ACCÈS À LA JUSTICE



La Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires (SAJP) a organisé, le mardi 23 mai 2017, la deuxième partie d'une série d'ateliers sur le rôle de la presse dans l'accès des populations à l'information et à la justice en faveur des journalistes et animateurs des radios libres de Gao. Plus de 18 hommes de médias ont suivi des exposés sur le code de déontologie journalistique, les rapports entre la presse et la justice, ou encore sur les délits de presse. Ladite session s'est tenue dans l'enceinte du Super Camp de la Mission onusienne à Gao.

« Financée par le Royaume des Pays-Bas à travers le Fonds fiduciaire des Nations Unies en appui à la paix et à la sécurité au Mali, cette formation s'inscrit dans le cadre du programme et de la stratégie de la SAJP de la MINUSMA qui a pour but, de favoriser l'accès de la population à la justice dans la région de Gao » a affirmé M. Issa Thioune, responsable de la SAJP-MINUSMA à Gao, lors de son mot d'introduction. M.

Thioune a lancé un appel aux médias pour les inviter à traiter correctement et sans passion les sujets à caractère judiciaire, dans le but d'assurer l'accès des populations à la justice dans la région de Gao.

Ibrahim M. Maiga, éditeur du journal en ligne Ircheno-Info.com, s'est réjoui d'avoir participé à cet atelier qui s'est avéré être un franc succès, tant au niveau de la formation professionnelle, qu'au niveau du réseautage : « ce deuxième atelier m'a permis de bien comprendre ce que peut être le rôle et la responsabilité des hommes de médias que nous sommes dans la restauration de l'autorité de l'Etat. Elle nous a aussi permis de nous débarrasser de nos préjugés et des idées fausses que nous nous faisons des agents de la justice. Une excellente opportunité nous ait offerte par la MINUSMA pour sceller un partenariat avec la justice, afin d'amener la population à avoir confiance en l'efficacité du système judiciaire ».

Au cours des débats qui ont suivi les exposés sur le Code de déontologie journalistique, sur les rapports Presse et Justice, et sur le délit de presse, les principaux intervenants ont réaffirmés tour à tour certains principes fondamentaux, notamment la responsabilité des journalistes envers le public, ainsi que le rétablissement de la confiance entre la presse et la justice.

Mlle Aminatou Maiga, étudiante en journalisme à l'Institut supérieur des métiers de l'audio-visuel à Cotonou, a profité de son séjour dans la Cité des Askia pour prendre une part active à ladite formation. Pour elle : « cette session m'a permis de bien comprendre comment le journalisme fonctionne et surtout ses limites ; le respect, la justification et les limites du secret de l'instruction ; mais également les délits de presse consacrés par les articles 36, 37 de la loi du 7 juillet 2007, portant régime de la presse et du délit de presse ».

Cette activité s'est clôturée par le lancement d'un concours dont le thème est " La justice vue par les médias". Il s'agit de réaliser une émission radiophonique en langue française, ou dans une langue nationale du Mali, traitant de manière personnelle un sujet en rapport avec l'accès à la justice par les populations de Gao. Les gagnants

se verront remettre leur prix allant d'un ordinateur portable au premier lauréat dans la catégorie table ronde, un smartphone au premier lauréat dans la catégorie animation interactive avec les auditeurs et un smartphone au premier lauréat dans la catégorie reportage. La durée du concours est d'un mois, soit du 23 mai 2017 au 28 juin 2017.

L'atelier de sensibilisation des journalistes et animateurs des radios qui avait pour thème : « Médias et Justice », était successivement animé par M. Daniel Massamba Meboya du bureau de l'Information Publique, Mme Elena Ikumpayi de la SAJP, et M. Mohamed Ould Lamine, procureur près le Tribunal de Grande Instance de Gao.

La Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSMA, en collaboration avec l'Union des radiodiffusions et télévisions libres (URTEL) du Mali avait organisé le premier atelier en Avril 2017 au cours duquel les participants avaient recommandé, entre autres, l'appui continu de la MINUSMA pour le renforcement des capacités opérationnelles des radios locales afin de mieux sensibiliser et informer les populations sur les notions de droit et d'accès à la justice, dans un cadre global de la consolidation de l'Etat de droit au Mali.



KIDAL : SENSIBILISATION DES PARTIES SIGNATAIRES DE L'ACCORD AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME



Le 29 Mai, la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la MINUSMA a organisé une séance de sensibilisation pour améliorer les connaissances des groupes signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation, sur les principes des droits de l'homme (DH) et du droit International humanitaire (DIH), focalisée sur la détention. Ce sont au total 70 participants qui ont assisté à cette première séance de sensibilisation de Kidal.

En plus d'attirer l'attention sur les violations des DH et du DIH ainsi que sur le respect de ces règles et principes, ces séances de sensibilisation visent à améliorer la pratique des apprenants sur les conditions standards de détention prévues dans le DIH et le DH. Il s'agit de définir les règles internationales relatives à la détention et d'en prévoir l'application au quotidien.

« Les évaluations ont démontré une méconnaissance des règles basiques de détention de la part de ces groupes armés. Il est nécessaire que leurs membres soient sensibilisés sur les normes internationales relatives à la détention », a souligné Arrey, Officier de Division des droits de l'Homme et protection à Kidal.

La séance de sensibilisation s'est achevée par la remise de deux registres de détention en guise d'un engagement des combattants des groupes armés pour l'application des connaissances acquises durant les travaux.

Des séances similaires seront prochainement organisées dans plusieurs localités notamment dans d'autres sites de Kidal mais aussi à Anéfis et Tessalit.

EN BREF

31 MAI

Durant le mois de Mai 2017, la MINUSMA a procédé à une distribution de 1.000 chèvres à 100 ménages pour reconstituer le noyau de cheptel des familles vulnérables de Takéout, une localité située à 40 km au sud de Kidal. D'un montant de plus de 47 millions de Francs CFA, ce projet s'inscrit dans le cadre des projets de réduction de la violence communautaire (CVR). Exécuté par l'ONG locale TOUMAST, il contribue à la réinsertion socio-économique des populations, notamment un nombre important de ménages et de jeunes bénéficiaires qui s'étaient enrôlés dans des groupes armés.





Je Suis Pour La Nature
I'm With Nature

5 JUIN



JOURNÉE
MONDIALE DE
L'ENVIRONNEMENT



MINUSMA



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



facebook.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.youtube.com/minusma



https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

